

On attribue la paternité de ce poème à l'abbé Etienne Marchand, né à Québec en 1707, ordonné prêtre en 1731 et successivement curé de Champlain et de Boucherville.

LES TROUBLES DE L'ÉGLISE DU CANADA n'ont jamais reçu, croyons-nous, les honneurs de l'impression.

P. G. R.

**Le fort Sainte-Anne au lac Champlain.** (II, VII, 214.)

—Le fort Sainte-Anne, sur le Richelieu, à l'entrée du lac Champlain, fut fondé en 1666 par M. de Courcelle qui le fit construire par M. Pierre de Lamotte, capitaine au régiment de Carignan.—Voyez LE FORT ET LA CHAPELLE DE SAINTE-ANNE, A L'ÎLE LAMOTTE, SUR LE LAC CHAMPLAIN.

L'ABBÉ J.-B.-A. A.

**M. de Courcelle.** (II, VII, 215.)—Doit-on terminer avec un “s” le nom de M. de Courcelle, huitième gouverneur du Canada ?

Si ce gouverneur peut être considéré lui-même comme une autorité dans l'espèce, je dis que non. Dans le premier octroi seigneurial des concessions de la paroisse de Sainte-Anne de Varennes, accordé en 1668 à Jacques Lemoyne, sieur de Martigny, commissaire des magasins du Roy, et Michel Messier, sieur de Saint Michel, lieutenant de la milice des habitants de l'île de Montréal, M. de Courcelle signe son nom sans “s”.

Voici au long le texte de ce document que je crois inédit :

“Nous avons accordé aux sieurs Jacque le Moyne et Michel Messier, habitans de l'Isle de Montréal, une lieue de frond sur le fleuve St-Laurent à commencer au milieu de l'embouchure de la rivière appelée de Notre Dame en descendant le long du dit fleuve à la charge d'y FAIRE travailler incessamment et deux petits Islets qui se rencontrent devant la dite concession, sous peine d'en estre dessésis conformément aux intentions du Roy faict à Montréal le quatorzième may gbf<sup>e</sup> soixante et huit (1668)”

“ COURCELLE ”

L'original de cet acte de concession se trouve parmi les papiers de famille de madame J.-P. Lemoyne de Martigny de Varennes,

MATTHIEU A. BERNARD

**Jean de Cabanac Taffanel.** (II, VIII, 224.)—L'abbé Jean de Cabanac Taffanel était le neveu de Jacques-Pierre de Taffanel, marquis de la Jonquière, seizième gouverneur de la Nouvelle-France. Peu après son arrivée à Québec, en 1749, de la Jonquière recommanda au ministre, son neveu, l'abbé de Cabanac Taffanel, pour le poste vacant du doyenné de Québec. L'abbé obtint cette charge et arriva à Québec dans le cours de l'année suivante.

La LISTE CHRONOLOGIQUE signale la présence dans la Nouvelle-France, en 1753, de l'abbé Pierre-Jos. Hamelin de la Jonquière. C'est probablement le neveu du gouverneur qu'elle nomme ainsi erronément.

RÉGIS ROY